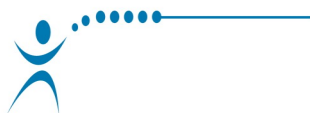


INNOVATION 2014 ACTA QUALITE

RSE ISO 26000 QC 6.4-5 Développement du capital humain - L'entretien professionnel



L'entretien professionnel issu de la Loi N° 2014-288 du 5 mars 2014 est entré en vigueur. La Loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 avait déjà permis aux entreprises de se préparer aux principes de formation tout au long de la vie et au dialogue social.

L'objectif visé par le législateur est l'amélioration de la qualité de la formation grâce à une meilleure adéquation entre la stratégie de l'entreprise et le parcours professionnel des salariés

Qui est concerné ? : Toutes les entreprises pour tous les salariés en CCD ou en CDI
Quand : pour tous les salariés en poste **avant mars 2016** avec un bilan prioritaire pour les salariés de retour de maladie,

absences... **Le bilan est obligatoire tous les 6 ans, le défaut de formation pendant 6 ans et de bilan est susceptible d'être sanctionné.**

Encore une obligation ou plutôt une aubaine ?

Vous avez **un projet** pour votre entreprise, vous **souhaitez adapter votre offre** à l'évolution très rapide de votre métier, **les produits, matériaux, machines connaissent de profondes mutations** (ex : BIM) ou tout simplement vous estimez que la **valeur de votre entreprise comporte un capital immatériel, alors la gestion des compétences des hommes et des femmes qui la compose est un levier de performance.**

L'outil Entretien professionnel Acta Qualité, développé par nos ingénieurs à la **demande de nos clients** vise à :

- ⇒ **La réduction des risques professionnels**
- ⇒ **La gestion des ressources immatérielles**
- ⇒ **La communication interne sur la stratégie, la politique et le plan d'action de l'entreprise**
- ⇒ **Au déploiement d'une démarche sociétale ou la prépare.**

Il permet à la Direction de faire un bilan des actions passées, présentes et futures, d'ouvrir le dialogue interne, Il est adaptable à chaque entreprise, présenté, expliqué dans l'entreprise, l'entretien professionnel devient un liant humain nécessaire à la production des biens et services quel que soit votre secteur d'activité et vos implantations.